

PROGRAMME

Général

L'appel à projets est ouvert du **26 mai au 16 juin 2026**. La sélection se déroule en trois étapes. Les lauréats seront annoncés la première semaine d'août 2026.

Le coup d'envoi de la résidence sera donné lors des journées professionnelles Eurogenre, qui se tiendront du **29 septembre au 1^{er} octobre 2026** lors du Festival européen du film fantastique de Strasbourg (FEFFS) et auxquelles les lauréats seront conviés.

La résidence d'écriture, en partenariat avec La Scénaristerie, se déroulera ensuite en deux temps : une première semaine en immersion du lundi **12 au vendredi 16 octobre 2026** à Châlons-en-Champagne, complétée d'une seconde semaine au premier trimestre 2027 à Strasbourg.

Ces sessions en immersion mettront l'accent sur le collectif : ateliers en groupe entier ou demi-groupes, complétés de suivis individuels des projets par les consultants. Ces ateliers seront ponctués d'interventions de consultants et professionnels extérieurs.

Restitution

La restitution des projets se fera lors d'une séance de pitch dédiée qui se déroulera au premier trimestre 2027 à la maison des auteurs de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques à Paris.

Consultants principaux

- Johan Rouveyre, scénariste.
- Anastasia Feuillet, scénariste.
- Sébastien Tavel, scénariste et réalisateur (préparation au pitch).

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Les candidatures doivent remplir les conditions suivantes :

- présenter un seul projet de premier ou deuxième long métrage de genre en prise de vue réelle ou animation, avec ou sans producteur ;
- par « long métrage de genre », il est entendu : horreur, fantastique, science-fiction, etc., mais également tout film qui propose une expérience singulière, sensorielle, hybride, ou qui joue sur les codes de genre ;
- le candidat ne doit pas être engagé avec ce projet dans une autre résidence ;
- les projets d'adaptation sont acceptés, sous réserve de pouvoir justifier de la cession des droits de l'auteur de l'œuvre originale.



MODALITÉS DE SOUMISSION DES CANDIDATURES

La soumission des candidatures, accompagnées de leur dossier artistique de présélection, se fait via le formulaire suivant : <https://forms.gle/c6NtAnZmur24LMw47>

Des frais d'inscription (20 €) à régler via la plateforme HelloAsso (voir le formulaire d'inscription). Les adhérents de La Scénaristerie sont exonérés de ces frais.

ÉTAPES DE SÉLECTION ET ÉLÉMENTS À FOURNIR

La sélection se déroule en trois étapes.

Étape 1 : la « carte postale » numérique

En plus du formulaire d'inscription, il vous sera demandé de fournir une « carte postale » numérique (un seul document PDF) comprenant :

- une image ;
- le titre ;
- le genre ;
- un pitch court (1000 signes max. – espaces comprises) ;
- un paragraphe (500 signes max. – espaces comprises) qui précise l'expérience singulière que vous proposez au spectateur.

Nota bene : le PDF « carte postale » doit impérativement être **anonyme**. Merci de ne pas indiquer vos noms/prénoms dans le cœur du fichier ou dans son intitulé. Les candidatures ne respectant pas les consignes seront automatiquement refusées.

Étape 2 : le dossier

En cas de présélection, il vous sera demandé de fournir le dossier artistique suivant (un seul document PDF) :

- une page de garde ;
- un synopsis (2 pages max.) ;
- une note d'intention (1 page max.) ;
- un *moodboard* (1 page max.) ;
- une scène dialoguée (2 pages max.) ;
- un CV ou courte biographie.

Nota bene : les candidatures ne respectant pas les consignes seront automatiquement refusées.

Étape 3 : l'oral

Les auteurs des douze projets finalistes seront conviés à un oral de 20 minutes qui se déroulera en distanciel avec les organisateurs de l'atelier.

Cette rencontre sera l'occasion pour les auteurs de faire connaissance avec les consultants de l'atelier et d'éclaircir certains points de leur projet.

Six projets seront retenus pour participer à l'atelier.

RÈGLEMENT : RÉSIDENTIE D'ÉCRITURE DE LONG MÉTRAGE DE GENRE



CRITÈRES ET CALENDRIER DE SÉLECTION

Les projets seront évalués selon des critères de qualité d'écriture, de pertinence du projet, d'ancrage dans le genre, ainsi que d'originalité de la proposition.

Une attention particulière sera portée aux projets des candidats du Grand Est.

Calendrier de sélection

- Du 26 mai au 16 juin : appel à projets et dépôt des candidatures.
- Du 17 au 25 juin : le comité de lecture, composé de dix scénaristes ou consultants sélectionnés par l'équipe de La Scénaristerie, examinera les « cartes postales » numériques de manière anonyme. Le comité retiendra une trentaine de projets.
- 26 juin : délibérations et annonces des présélectionnés pour l'étape 2.
- Du 27 juin au 17 juillet : envoi des dossiers pour les candidats présélectionnés.
- Du 18 juillet au 26 juillet : lecture des dossiers par le comité.
- 27 juillet : délibérations et annonce des douze candidats finalistes, convocations aux oraux.
- 30 et 31 juillet : oraux et délibérations finales, à l'issue desquelles six projets seront retenus.

CONDITIONS D'ACCUEIL

Les candidats seront accueillis pour trois temps :

- le lancement des résidences dans le cadre des journées Eurogenre du FEFFS ;
- deux semaines en immersion dans le Grand Est : la première à Châlons-en-Champagne et la seconde à Strasbourg.

Accueil durant les journées professionnelles Eurogenre du FEFFS

- Prise en charge du transport, sur la base d'un aller-retour en train 2^e classe et dans la limite de 150 € aller-retour par personne sur présentation de justificatifs.
- Hébergement à Strasbourg (deux nuits).
- Prise en charge de la restauration (petits-déjeuners, déjeuners et dîners).
- Accréditation permettant la participation à tous les événements des journées professionnelles Eurogenre du FEFFS.

Accueil dans le Grand Est

- Prise en charge du transport, sur la base d'un aller-retour en train 2^e classe et dans la limite de 150 € aller-retour par personne sur présentation de justificatifs.
- Hébergement du lundi au vendredi.
- Prise en charge de la restauration durant la résidence (petits-déjeuners, déjeuners et dîners).

L'auteur principal de chacun des six projets sélectionnés pour participer à la résidence se verra octroyer une bourse de création.

